



LETTRE DES DÉPUTÉ.E.S COMMUNISTES

et des député.e.s des Outre-mer membres du groupe GDR

CONSTRUIRE DEMAIN, AVEC NOS JEUNES ET NOS ENFANTS!

En ces temps difficiles de crise sanitaire, économique et sociale, il nous a semblé important de renouer avec une tradition que notre groupe avait abandonnée depuis quelques années au profit des seuls réseaux sociaux. Les députés communistes ont donc décidé de vous fixer un rendez-vous mensuel pour rendre compte de leur activité à l'Assemblée nationale, à travers cette lettre.

Comme le veut la tradition du mois de janvier, nous vous présentons nos vœux de nouvelle année. Plus que jamais nous formulons pour vous tous des vœux de santé, sérénité, bonheur, de convivialité sociale et familiale retrouvée.

La période sombre que nous traversons est d'une violence inouïe pour nous tous. Tout en espérant échapper à la maladie, nous nous inquiétons pour la santé de nos proches et surtout des plus fragiles, nous nous

désespérons pour l'éducation de nos enfants et l'avenir de nos jeunes. Nous constatons au quotidien les dégâts sociaux, économiques et psychologiques de cette crise. Elle nous oblige à faire preuve d'un esprit constructif pour qu'au plus vite nous puissions vivre des jours heureux et limiter, autant que possible, les dégâts qu'elle cause au quotidien et à l'échelle planétaire. À cette violence, s'ajoute l'impuissance de l'Etat, voire son incapacité, qui provoque un sentiment d'abandon. Nous payons des décennies de politiques de casse, ce qui, reconnaissons-le, a de quoi rendre furieux.

La colère est parfois salutaire et, pour ce qui nous concerne, elle nous a conduits à formuler plusieurs propositions, pour combattre avec efficacité ce fléau sanitaire, pour que les plus fragiles soient protégés tout au long de la crise, pour que la solidarité retrouve tout son sens,

pour construire avec nos enfants et nos jeunes le monde de demain, forcément différent.

L'agenda parlementaire, qui nous éloigne souvent de ces urgences, ne pourra nous distraire et nous empêcher de porter dans l'hémicycle, comme sur le terrain, cette seule priorité.

Avec l'ensemble des députés communistes, nous vous assurons de toute notre détermination pour œuvrer, à vos côtés, à une sortie de crise rapide. Nous sommes confiants dans notre capacité à nous relever. L'histoire le prouve et c'est avec vous que nous écrirons cette nouvelle page pleine d'espoir.

André Chassaigne,

Président du groupe de la Gauche
Démocrate et Républicaine

COVID-19 : PRÉVENIR LES CONSÉQUENCES SUR NOS ENFANTS DOIT ÊTRE UNE PRIORITÉ

Jusqu'ici épargnés par la maladie, les enfants et les jeunes comptent parmi les premières victimes de la crise. Ils semblent aussi à certains égards en être les grands oubliés. Dès le mois de mai, les députés communistes ont identifié la question des effets de la crise sur les plus jeunes comme un axe de travail majeur. À notre demande, une commission d'enquête sur le sujet a été mise en place. Dégradation de l'état de santé physique et psychique, aggravations des inégalités, paupérisation alarmante des étudiants. Après six mois de travaux, la commission dresse un constat sombre et formule 80 propositions pour protéger ceux qui sont l'avenir du pays.

En France les enfants ont représenté moins de 5 % des malades du Covid-19 lors de la première vague et très peu d'entre eux ont développé des formes graves. Pour autant, leur vie quotidienne et leur rapport aux autres ont été bouleversés, produisant des effets sur leur santé, tant physique que mentale.

Ainsi, il est ressorti des témoignages devant la commission d'enquête que l'arrêt des activités sportives imposées par le confinement avait entraîné une baisse des capacités physiques des enfants et, chez nombre d'entre eux, une prise de poids conséquente. L'absence de cantine scolaire, outre ses conséquences pour les familles précaires, a également eu des répercussions sur la santé de certains enfants, privés du seul repas équilibré et complet de leur journée. À ces changements se sont ajoutées des ruptures dans le suivi médical (traitements et prévention), ainsi qu'une baisse sensible de la vaccina-

tion. Autant de soins qui devront être rattrapés par l'attribution de moyens renforcés aux PMI comme le préconise le rapport d'enquête. La crise n'est pas non plus sans conséquence sur la santé psychique des enfants à court et long termes. La cohabitation parfois compliquée, le contexte angoissant, les difficultés rencontrées par les parents dans la gestion du sommeil et des écrans sont autant d'éléments qui justifient un suivi renforcé de la santé psychique des enfants et des jeunes et

« Entre 2006 et aujourd'hui, le nombre de pédopsychiatres est passé de 1 200 à 600 et leur moyenne d'âge est de 62 ans. »

un investissement substantiel dans le soutien aux parents pour les mois à venir. Dans ce contexte d'accroissement des besoins, la crise a mis en lumière la pauvreté des moyens à notre disposition en matière de santé mentale des enfants. Notre pays souffre en effet d'un déficit très important de professionnels de santé spécialisés dans l'enfance, notamment de pédopsychiatres. Entre 2006 et aujourd'hui, leur nombre est passé



pu ni quitter le lycée ni entrer dans l'enseignement supérieur de façon satisfaisante, un accompagnement renforcé s'impose.

Le grand confinement aura aggravé les inégalités scolaires, mais aussi creusé un peu plus les inégalités sociales. Les enfants relevant de l'aide sociale à l'enfance (ASE), par exemple, ont subi la crise avec une particulière violence. À l'arrêt de la scolarisation et des soins, se sont parfois ajoutés des retours à la maison dans un climat familial dégradé par l'exiguïté des logements et les difficultés financières. Les mineurs non accompagnés (MNA), qui auraient dû faire l'objet d'une mise à l'abri inconditionnelle, n'ont pas toujours été pris en charge. Les effets de la crise ont donc été plus lourds pour les plus pauvres et ont bien souvent aggravé leur précarité. Aujourd'hui, plus de 20 % des enfants vivent dans des familles dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Les associations caritatives ont depuis des semaines tiré la sonnette d'alarme. La précarité des étudiants, exacerbée par la perte des jobs étudiants, est une autre source d'inquiétude. Sans transformations structurelles de notre système de bourses actuel, elle ne pourra que perdurer. Une réflexion sur l'autonomie financière et matérielle des étudiants et sur l'ouverture du revenu de solidarité active (RSA) aux moins de 25 ans doit être entamée au plus vite.

de 1200 à 600 et leur moyenne d'âge est de 62 ans environ... À l'université, la situation est tout aussi critique : on ne compte qu'un psychologue scolaire pour près de 30 000 étudiants! Remédier à ces pénuries par la revalorisation de ces professions doit être une priorité absolue.

Lors du premier confinement, la fermeture des écoles a symbolisé la gravité de l'épidémie et l'impuissance dans laquelle se sont trouvés les pouvoirs publics pour y faire face. Les disparités en matière de dotations matérielles, de connaissance du numérique et de conditions de vie ont eu un impact très significatif sur la possibilité ou non, pour les enfants, de continuer à avoir un lien régulier

avec l'école. Malgré les efforts déployés par les équipes enseignantes, la continuité pédagogique n'a pas été assurée dans de nombreuses familles. Pour les familles hébergées dans des hôtels sociaux par le 115 et privées de connexion à internet, l'accès aux cours a relevé du combat quotidien. Il ressort des travaux de la commission que l'identification des familles n'ayant pas de matériel informatique ou rencontrant des difficultés pour les utiliser est indispensable pour permettre d'améliorer l'existant. Dans la période à venir, il nous faudra être particulièrement attentifs aux générations des classes charnières pour endiguer les retards pris par certains enfants durant le confinement. Pour les élèves de terminale, qui n'ont

© DK / Pixabay

Alertés sur la précarisation massive des étudiants, sur la difficulté de certains à simplement se nourrir, les députés communistes ont multiplié les démarches pour relayer la gravité de la situation. Comme l'a rappelé Elsa Faucillon au gouvernement le 18 novembre 2020, les syndicats anticipent que plus de 27 % des jeunes seront au chômage à la fin de l'année. Le 12 janvier, Karine Lebon, elle, interpella la ministre sur l'état de fragilité des étudiants, relevant que selon un sondage de la FAGE, 23% d'entre eux avaient eu des idées suicidaires durant le premier confinement. Le même jour, Hubert Wulfranc affirmait notre détermination à obtenir des suites aux propositions formulées par la commission d'enquête.



▶▶▶ Le rapport de la commission d'enquête est disponible en ligne sur le site de l'Assemblée nationale : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cecovidj/115b3703_rapport-enquete

PROROGATION DE L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE : PAS SANS CONTRÔLE DU PARLEMENT

Tels les animaux exotiques du jardin d'acclimatation que les scientifiques cherchaient à habituer à la captivité, nous venons de connaître une énième prolongation de l'état d'urgence sanitaire impliquant une limitation de nos déplacements, une interdiction de nous rassembler et de manifester librement. De telles atteintes à nos libertés, toutes nécessaires qu'elles soient pour freiner la pandémie, ne peuvent être décidées sans contrôle démocratique. N'en déplaise au gouvernement.

Emmanuel Macron a délibérément choisi de qualifier la lutte contre le virus de guerre. Or, en situation de guerre, l'histoire l'a prouvé, l'apport des parlementaires dans la conduite des opérations militaires est souvent décisif.

Loin de cette logique d'implication étroite de la représentation nationale, la politique de lutte contre la covid-19 s'élabore en laissant le Parlement sur la touche. Elle devrait pour-tant être conduite sous son contrôle et avec son éclairage, nourrie de l'expérience quoti-dienne du terrain des représentants de la Nation.

ACCOUSTOMÉ À L'ÉTAT D'URGENCE

Lors de l'examen du projet de loi prorogeant l'état d'urgence sanitaire, nous avons réitéré notre opposition à la banalisation du régime dérogatoire que constitue l'état d'urgence sanitaire, régime initialement présenté comme temporaire et sans cesse reconduit depuis.

L'intervention régulière du législateur afin de s'assurer de la nécessité et de la proportionnalité des prérogatives confiées à l'exécutif est indispensable à la démocratie, laquelle n'est pas un handicap, mais un gage d'efficacité. La démonstration est désormais faite que c'est lorsque l'impérialisme de nos ministres a été mise au grand jour, notamment grâce au travail parlementaire, que des changements de cap salutaires ont été rendus possibles.

C'est ainsi que les masques inutiles sont devenus des objets quotidiens de la lutte contre le covid-19 ; c'est ainsi que les tests qui n'étaient pas, non plus, utiles sont devenus un outil essentiel de cette même lutte ; c'est ainsi que, dans les discours tout au moins, le gouvernement a admis que l'amputation régulière des moyens de l'hôpital public devait cesser, même si, malheureusement, la casse se poursuit. C'est ainsi enfin qu'on a pu accélérer en matière de politique de vaccination.

BESOIN DE TRANSPARENCE

Il n'était donc pas question pour les députés communistes d'accorder au gouvernement des pouvoirs exorbitants pour des durées toujours plus longues. L'accoutumance du Gouvernement au régime dérogatoire à l'État de droit, régime dans lequel,

la France se sera trouvée le plus clair de son temps depuis 2015 a de quoi inquiéter. Les décisions se prennent désormais au sein d'un conseil de sécurité, sans aucune légitimité, sur la base des préconisations d'officines privées. Or, nous ne pouvons, pour relever les défis écologiques, sociaux, sanitaires qui se dressent devant nous, nous résoudre à renoncer au fonctionnement démocratique de nos institutions. Au contraire, c'est par le débat, la transparence et le déploiement de politiques publiques claires et assumées que nous vaincrons le virus. ♦

►►► Pour lire la version intégrale de l'explication de vote prononcée par Stéphane Peu de laquelle est tiré cet article c'est ici : <https://www.assemblee-nationale.fr/15/cr/2020-2021/20210133.asp#P2374121>



©Mathias P.R. Reding

Projet Hercule : un nouveau pas vers le démantèlement du fleuron industriel qu'est EDF

Depuis plus d'un an, vous et votre groupe êtes mobilisés contre le projet « Hercule » relatif à l'avenir d'EDF. En quoi consiste ce projet ?

Le projet « Hercule » prévoit le découpage de notre bien commun qu'est EDF, en une société publique EDF « Bleue » rassemblant les activités nucléaires, une société EDF « Verte » ouverte au privé qui regrouperait les activités de fournitures, et une société « Azur » pour gérer les barrages hydroélectriques. Ce découpage est présenté par le Gouvernement comme une contrepartie à une réforme de l'ARENH – le dispositif qui contraint EDF à revendre une partie de son énergie nucléaire à ses concurrents à bas prix afin de doper la concurrence sur ce marché - et des contentieux qui existent entre la France et l'Union Européenne, notamment sur la propriété des concessions hydroélectriques.

En réalité, ce montage ne vise qu'à favoriser une concurrence tronquée où le secteur public paye pour développer ses propres concurrents privés et le tout-marché ; et quand le marché triomphe, le service public recule.

Pourquoi « Hercule » représente-t-il une triple menace économique, sociale et écologique ?



« HERCULE NE VISE QU'À FAVORISER UNE CONCURRENCE TRONQUÉE OÙ LE SECTEUR PUBLIC PAYE POUR DÉVELOPPER SES PROPRES CONCURRENTS. »

Menace économique d'abord, pour l'entreprise EDF, fleuron industriel dont les investissements à réaliser nécessitent un engagement supplémentaire de l'Etat, pas son retrait. Comment assurer la stabilité d'un EDF « Bleu » quand on sait que l'équilibre financier du groupe repose précisément sur les différentes activités de distribution, de production et de commercialisation ?

Menace sociale ensuite. En premier lieu pour les plus de 220 000 salariés d'EDF, dont l'expertise et les compétences sont menacées. Menace sociale également pour les usagers : alors que la crise sanitaire a renforcé la précarité, que les tarifs réglementés de l'énergie sont amenés à disparaître, comment ne pas craindre qu'un tel projet ne soit à la fin, payé par les Français ?

Menace écologique enfin. La montée en puissance de la précarité et l'impérieuse nécessité de répondre au défi climatique, sont aujourd'hui des enjeux inséparables. Comment s'assurer que notre pays puisse développer un mix énergétique décarboné si nous ne maîtrisons plus la chaîne de production de l'énergie ?

Quel est le bilan de votre mobilisation et quelles sont les perspectives à propos de ce projet ?

Depuis janvier 2020, j'ai multiplié les initiatives. Il s'agit de construire un front large d'opposition et d'élaborer des contre-propositions : par exemple sur l'idée de construire un rapport de force politique avec l'Europe sur le sujet de l'énergie ou encore de confier à EDF le statut de service d'intérêt économique général (SIEG) pour sortir de la logique de marché.

En dépit de ces propositions, des demandes de dialogue des partenaires sociaux, de nos questions à l'Assemblée Nationale, le Gouvernement fait le choix de l'opacité et refuse le débat démocratique. Nous allons donc poursuivre notre travail de réflexion, soutenir les mobilisations syndicales, construire une opposition solide. A l'instar de Marcel Paul, qui avait obtenu au prix du « sang et des larmes » en 1945 la création d'EDF, nous pensons que l'on peut faire, d'EDF et de l'énergie, un point de départ pour de véritables nouveaux « Jours Heureux ». ♦

POLITIQUE DU LOGEMENT

Dans la 6e puissance économique mondiale, près de 15 millions de personnes souffrent de mauvaises conditions de logement. À l'heure où un million de Français ont basculé dans la pauvreté depuis le début de la crise, il nous a paru essentiel d'inscrire à l'ordre du jour d'une semaine de contrôle la politique du logement. Nous avons rappelé à quel point l'obstination du gouvernement à déréguler nous conduit à une crise de logement profonde et à une régression sociale. Destruction notre modèle HLM, désengagement des aides à la pierre, coups portés aux APL et abandon du secteur au marché privé sont les maîtres mots de la politique actuelle. Pourtant le droit au logement n'est ni un slogan ni une marchandise, mais un droit fondamental et un bien de première nécessité.

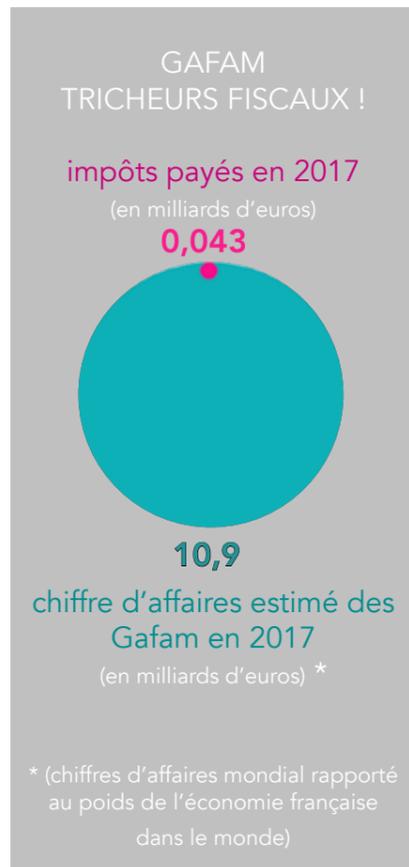
LES GAFAM DOIVENT PAYER !



© DR Pixabay

Lors du 2e confinement, le contraste entre les petits commerces fermés et les plateformes de e-commerce qui prospéraient était saisissant. De façon générale, une inégalité profonde existe entre les commerces physiques, qui paient leurs taxes et impôts en France, et des Gafam qui déclarent leurs ventes dans des paradis fiscaux. Face à cette injustice, nous avons déposé fin 2020, par la voix de nos commissaires aux finances Jean-Paul Dufregne et Fabien Roussel, une proposition de loi visant à rétablir l'équité fiscale. Elle propose de mettre en place une contribution exceptionnelle

des plateformes de e-commerce dont les recettes seront fléchées vers les commerces physiques, ainsi qu'une mesure anti-optimisation fiscale visant à imposer les entreprises du numérique sur la base de leurs activités réelle en France.



ÉVASION FISCALE : LE CONSEIL D'ÉTAT NOUS DONNE RAISON

Victoire pour les députés communistes ! Depuis plusieurs années, le groupe communiste proposait, par voie d'amendement et au travers d'une proposition de loi, que la notion « d'établissement stable », qui permet que les entreprises du numérique paient leur juste part d'impôt en France, soit inscrite dans la loi. Alors que le gouvernement s'y était toujours opposé, se dérobant derrière des arguties juridiques, le Conseil d'État a reconnu, dans un arrêt du 11 décembre 2020, que cette notion était parfaitement viable et opérationnelle. Forts de cette

décision audacieuse, les députés communistes réitéreront leurs demandes, pour plus de justice fiscale !

DETTE PUBLIQUE : DES ALTERNATIVES EXISTENT

Depuis quelques mois, le ministre de l'Économie écume les plateaux pour préparer les esprits aux sacrifices à venir. Pour justifier une future cure d'austérité qu'il présente comme incontournable, Bruno Le Maire n'hésite pas à répéter la ritournelle désuète du nécessaire remboursement de la dette publique. L'horizon n'est pourtant pas bouché et des alternatives existent. Le 27 janvier, les députés communistes auditionneront Jézabel Couppey-Soubeyran, économiste à l'université Panthéon-Sorbonne, pour parler annulation des dettes publiques et financement de la transition écologique !

INTERDICTION DES ARMES NUCLÉAIRES : LA FRANCE DOIT SIGNER



© DR - Pixabay

Après des années de mobilisation, ce 22 janvier est entré en vigueur le Traité d'interdiction des armes nucléaires. Depuis cette date, les États détenant des armes nucléaires sont entrés dans l'illégalité. Ce traité crée une dynamique pour les peuples qui, partout sur la planète, se battent pour un monde plus pacifique et libéré de cette épée de Damoclès nucléaire. Les conditions sont réunies pour évoluer vers un désarmement général et complet. Le 26 janvier, Jean-Paul Lecoq a

exhorté le gouvernement à adhérer enfin à ce traité et à devenir ainsi un leader pour la paix.

SOUTENIR LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

Durant le confinement, la fermeture des commerces et rayons classés non essentiels a poussé les Français à commander massivement auprès des géants du e-commerce. Pour défendre les petits commerces, nous avons déposé une proposition de loi pour soutenir les commerçants et artisans isolés dans le développement de solutions telles que le click & collect et la vente en ligne. Afin de rétablir une concurrence loyale, un fonds de soutien permettant de réaliser ces investissements parfois coûteux serait financé par une taxe sur les livraisons réalisées par des géants du e-commerce (exonération en dessous de 50 millions de chiffre d'affaires) calculée sur la base du nombre de kilomètres déclarés. Notre proposition prévoit aussi des dispositions permettant de freiner l'implantation d'entrepôts destinés aux mêmes géants.

VACCINS : LE GOUVERNEMENT DÉCIDE AU DOIGT MOUILLÉ



© Gustavo Fring - Pexels

Après les masques et les tests, c'est au tour des vaccins de manquer. Ce démarrage poussif de la campagne de vaccination relève une fois de plus d'une gestion au fil de l'eau qui place notre société dans l'incertitude

et témoigne de l'affaiblissement de la puissance publique. Face à la crise de confiance, il est pourtant indispensable que la stratégie vaccinale soit lisible et transparente. Le Parlement, les élus locaux et la société civile doivent y être associés. Par ailleurs, la France doit s'engager au plan international pour faire des vaccins contre le Covid-19 un bien public mondial. C'est en assurant une production adaptée aux besoins et en garantissant un droit au vaccin pour toutes et tous dans les meilleurs délais que nous pourrions atteindre une couverture vaccinale permettant une immunité collective.

SITUATION DANS LES EHPAD



© Matthias Zomer - Pexels

La situation critique des Ehpads était connue de longue date, et la crise n'a fait qu'aggraver les difficultés quotidiennes. Un rapport d'information de 2018 avait déjà dressé un état des lieux alarmant : manque de moyens publics, personnels en sous-effectif, conditions de travail dégradées, absence de médicalisation, le tout sur fond d'offensives privées sur le secteur. Au moins 21 % des places en Ehpads relèvent désormais du secteur privé, ce qui implique la présence d'actionnaires qui exigent des niveaux de rentabilité indécents, fragilisant la prise en charge et le suivi des résidents et affectant la nécessaire mutualisation. Face au défi du vieillissement, nous devons

assurer une meilleure protection sociale et développer un puissant service public de l'autonomie, ce qui suppose de mettre un coup d'arrêt à l'austérité et d'en finir avec les logiques de privatisation et de marchandisation du soin et de l'accompagnement.

AVEC LES ÉLECTRICIENS, SUR LE TERRAIN



© DR

Mardi 19 janvier, plusieurs députés communistes étaient aux côtés des électriciens, un peu partout sur le territoire, pour dire notre opposition au démantèlement d'EDF. L'énergie n'est pas une marchandise comme les autres, mais notre bien commun. Le lendemain, une rencontre réunissant des représentants de l'intersyndicale d'EDF, de différents groupes parlementaires et deux économistes spécialistes de l'énergie se tenait, à l'initiative de Sébastien Jumel, depuis l'Assemblée en visioconférence. Objectif : construire un front d'opposition à ce projet de démantèlement le plus large possible.



© DR

#AGENDA

À VENIR

FEV. 2021 ORPAILLAGE ILLÉGAL

Après dix ans de lutte contre l'orpillage illégal en Guyane, les impacts subis par les populations locales et par les écosystèmes dont elles dépendent demeurent extrêmement sévères : déforestation, rejet de mercure dans le milieu naturel entraînant des contaminations chroniques aux effets dévastateurs, troubles sociaux et insécurité multiforme.

Afin d'identifier les responsabilités liées à l'empoisonnement des populations de l'intérieur guyanais et d'évaluer l'efficacité des politiques publiques de lutte contre ce phénomène, en particulier des opérations Harpie, nous avons décidé, à l'initiative de Gabriel Serville, d'utiliser notre droit de tirage pour mettre en place une commission d'enquête dont les travaux débiteront prochainement.

FEV. 2021 MISSION D'INFORMATION SUR LES MÉDICAMENTS

Une mission d'information sur les médicaments mise en place pour formuler des propositions à intégrer au prochain budget de la sécurité sociale débutera ses travaux très prochainement. Elle sera présidée par Pierre Dharréville, commissaire aux affaires sociales.

FEV. 2021 TRANSPOSITION DES DIRECTIVES EUROPÉENNES

Afin d'évaluer l'efficacité de la méthode française en termes de respect des délais et de qualité de transposition des directives européennes, une mission d'information a été confiée à André Chassaigne et Jean-Louis Bourlanges. Ils souhaitent également analyser le degré d'implication du Parlement dans le processus de transposition, en particulier en comparaison avec d'autres Etats membres.




André
CHASSAIGNE
Président de groupe
député du Puy-de-Dôme



Alain BRUNEEL
député du Nord



Marie-George BUFFET
députée de Seine-Saint-Denis



Pierre DHARRÉVILLE
député des Bouches-du-Rhône



Jean-Paul DUFREGNE
député de l'Alier



Elsa FAUCILLON
députée des Hauts-de-Seine



Sébastien JUMEL
député de Seine-Maritime



Jean-Paul LECOQ
député de Seine-Maritime



Stéphane PEU
député de Seine-Saint-Denis

LES DÉPUTÉ.E.S PARTENAIRES DE NOTRE GROUPE



Moétaï
BROTHERSON
député de Polynésie



Manuëla
KÉCLARD-MONDÉSIR
députée de Martinique



Karine
LEBON
députée de la Réunion



Jean-Philippe
NILOR
député de Martinique



Gabriel
SERVILLE
député de Guyane



Fabien ROUSSEL
député du Nord



Hubert WULFRANC
député de Seine-Maritime



SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ



groupe-communiste.assemblee-nationale.fr

NOUS JOINDRE

✉ 126, rue de l'Université
75 007 Paris

@ groupe.gdr@assemblee-nationale.fr
01 40 63 60 81